

POURQUOI ET COMMENT
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
PLACE LA VÉGÉTALISATION AU CŒUR
DES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS URBAINS ?

EN VERT ET POUR TOUS !

Les espaces végétalisés poussent au gré des nouveaux aménagements le long des voies, en cœur de ville ou dans les quartiers. La Métropole veut voir la vie en vert et intègre systématiquement la végétalisation dans ses programmes de travaux. Objectif : améliorer le cadre de vie et tirer profit de tous les atouts qu'offre la nature.

Bien que située dans un cadre naturel d'exception, la métropole clermontoise se doit de répondre à la volonté des habitants des grandes villes de conjuguer verdure et quotidien. Aujourd'hui, on veut apercevoir le vert du feuillage depuis les fenêtres de son appartement et pouvoir trouver une respiration dans le parc le plus proche, seul, en famille ou entre amis.

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, le vert n'est pas seulement une affaire d'esthétique mais une réelle source de bien-être, dont la perception a été amplifiée par les conséquences du réchauffement climatique. Végétaliser permet de créer des îlots de fraîcheur, de réduire bruits et pollution mais aussi de désimpermeabiliser les sols pour favoriser l'écoulement des eaux de pluie, tout en préservant la biodiversité.

Clermont Auvergne Métropole, à l'instar d'autres collectivités, a pleinement conscience de l'enjeu de la végétalisation. Chaque aménagement est pensé en respectant le patrimoine arboré existant autant que possible et en créant des espaces verts résilients aux changements climatiques.

Création de nouveaux parcs urbains de plusieurs hectares ou d'espaces de proximité, plantation de 3 000 arbres dans le cadre des travaux d'InspiRe et de milliers de mètres carrés de fleurs et de plantes pour accompagner les aménagements cyclables de C.réseau ou de voiries... les végétaux arrivent en ville avec une mission : embellir le cadre de vie et rendre le quotidien plus agréable. •

LE DOSSIER SOMMAIRE

Ça pousse	12
Comment intégrer plus de nature en ville ?	14
Du vert dans les artères	15
Interview de Sébastien Roussel, Paysagiste DPLG	16
L'entretien des arbres et des espaces végétalisés	17



ÇA POUSSE...

La Métropole et toutes les communes qui la composent entreprennent des travaux de végétalisation à petite ou grande échelle. Petit tour, non exhaustif, des projets et réalisations métropolitains ou communaux sur notre territoire.



Clermont-Ferrand / Beaumont

Coulée verte de Vallières

Aménagement de friches en un lieu de promenade, d'échanges et de cueillettes, plébiscité dans le cadre du budget participatif de Clermont-Ferrand. **18 000 m²** de surface végétalisée et **66 arbres** plantés.

Livraison prévue : **avril 2025.**



Cournon-d'Auvergne

Cournon Cœur de ville

Réaménagement de l'hypercentre de Cournon. **161 arbres** plantés et **7 900 m²** d'espaces publics végétalisés.

Livraison prévue : **fin 2025.**



Aubière

Parc Hubert-Tarrerias et autres espaces

+300 arbres plantés depuis 3 ans
34 500 m² d'espaces verts supplémentaires
1 530 m² de surfaces désimperméabilisées.



Lempdes

Zone d'activité La Rochelle / Le Pontel / La Fontanille 1

Boisement de la zone d'activités. **20 000 m²** de surface boisée.
Plantation finie au printemps 2024.



Clermont-Ferrand

Parc Saint-Jean

Création de **25 000 m²** d'espaces verts dans le nouveau quartier Saint-Jean, **380 arbres** et **4 400 arbustes** plantés.

Livraison prévue : **été 2025 (phase 1, parc 20 000 m²) et 2028 (phase 2, Allée piétonne 5 000 m²).**



Clermont-Ferrand Quartier Saint-Jacques

Parc de la Muraille

Création d'un parc métropolitain de **45 000 m²** sur l'emplacement de l'ancienne "Muraille de Chine". Secteur test pour de **nouvelles essences végétales** adaptées aux évolutions climatiques.

Livraison prévue : **22 000 m² en 2026 puis 23 000 m² supplémentaires pour 2028.**



Le Cendre

Place du Grand Champ

Création d'une **mini-forêt urbaine** **1 350 m²** de surfaces végétalisées.

Réalisation **achevée au 1^{er} semestre 2024** projet issu du budget écocitoyen du Département.



Blanzat

Route de Nohanent

Travaux d'aménagement **1 010 m²** de surfaces végétalisées et **32 arbres** plantés.

Livraison prévue : **mars 2025.**



Clermont-Ferrand

Les Allées du Cardo

Création d'espaces végétalisés le long des voies du quartier Renoux - Ballainvilliers - Joffre - Vercingétorix, dans le cadre du projet InspiRe.

5 000 m² de jardins linéaires et **150 arbres** plantés.

Livraison prévue : **décembre 2025.**



Ceyrat

Avenue du Mont-Dore

Réaménagement de l'entrée de ville sud. **9 583 m²** de surface végétalisée.

Livraison prévue : **été 2025.**



Gerzat

Rue des Martyrs

Travaux d'aménagement avec **plantation d'arbres et végétalisation** tout au long de la rue **795 m²** de surfaces végétalisées et **20 arbres** plantés.

Livraison prévue : **juin 2025.**



Cébazat

Avenue de la République

Création d'une **piste bidirectionnelle végétalisée** à l'entrée sud de Cébazat, avenue de la République à partir du carrefour des Fourches.

Livraison prévue : **été 2027.**

Comment intégrer plus de nature en ville ?

La nature s'impose dans le paysage urbain. Un enracinement pensé à tous les niveaux de l'aménagement de l'espace public de la métropole.



La ville est un environnement mouvant, qui grandit, se transforme. Sa construction repose sur des bâtiments historiques, piliers qui traversent les siècles notamment en son centre, mais au-delà, elle se mue au gré des besoins. Une mutation, somme des attentes individuelles et de la société, encadrée pour répondre aux exigences d'une vie collective respectueuse de son environnement. Ce cadre est défini par les plans locaux d'urbanisme communaux. En 2025, ce plan sera métropolitain et donc unique pour l'ensemble des 21 communes.

Parmi les besoins identifiés à l'échelle locale comme nationale, celui d'une présence renforcée de la nature dans le paysage urbain, après des années durant lesquelles les aménagements ont souvent fait la part belle au minéral.

Création de deux grands parcs

Cette évolution prend corps dans les projets urbains portés par Clermont Auvergne Métropole. Tout d'abord à hauteur de quartier, lors de mutations d'ampleur. C'est ainsi que le quartier Saint-Jacques, qui bénéficie du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, verra naître à terme, sur les traces de son emblématique "Muraille de Chine", un parc verdoyant et rafraîchissant de 4,5 hectares. Cet immense parc ne sera pas le seul à

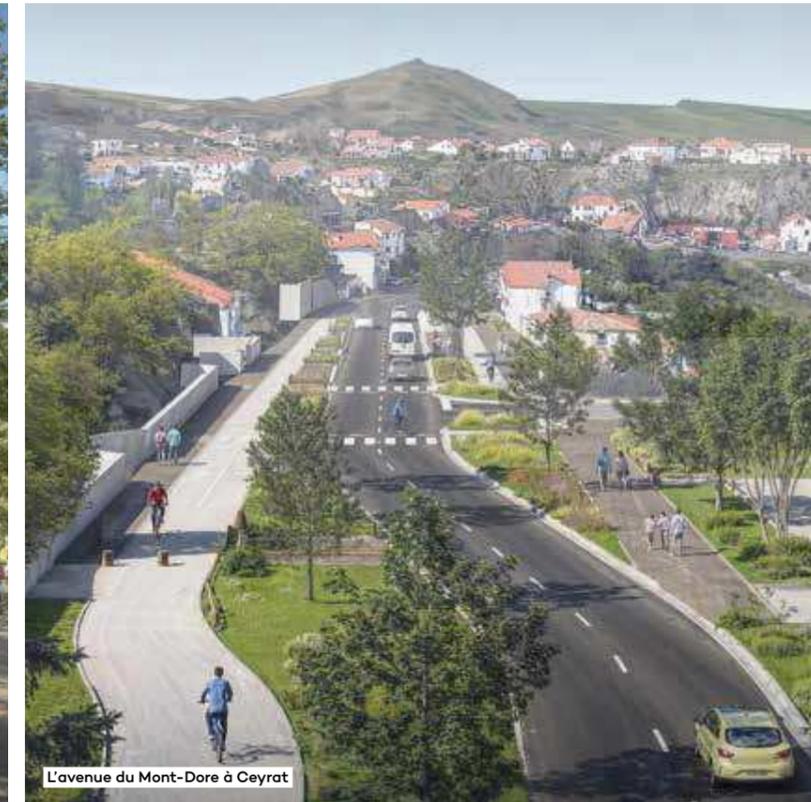
pousser au cœur de la métropole. Parmi les réalisations en cours, la première tranche du parc Saint-Jean, dans le nouveau quartier éponyme, issu d'un espace de zone industrielle en friche et accueillant un lycée, un centre sportif et prochainement des logements, bureaux, commerces et une école primaire. Là aussi, les habitants pourront profiter de la verdure environnante, s'étendant à terme sur un espace de 10 hectares.

Au-delà des grands parc métropolitains, les espaces végétalisés prennent racine en cœur de ville, comme à Cournon-d'Auvergne, ou sur des sites de taille plus modeste pour offrir des parenthèses vertes au plus près de chacun. Souvent plébiscités, ils se réalisent, pour la plupart, en concertation avec les habitants afin de répondre au mieux aux attentes, à l'image des aménagements de la place Regensburg, du parc des Quatre-saisons aux Vergnes à Clermont-Ferrand ou encore de la plantation de 100 mètres de haies arbustives sur le site de Serpolet à Pont-du-Château.

Enfin, de manière plus linéaire, la nature reprend ses droits le long des voies. Entre les aménagements liés au nouveau réseau de transport InspiRe, ceux du réseau cyclable ou encore ceux d'entrée de villes, comme l'avenue de la République à Cébazat ou du Mont-Dore à Ceyrat, la Métropole colore ses artères en vert. •

CHIFFRE-CLÉ

3 000 arbres plantés dans le cadre du projet InspiRe.



Du vert dans les artères

InspiRe, C.réseau (réseau de voies cyclables de la métropole) et projets de voirie divers... les multiples aménagements tracent des voies toujours plus vertes sur le territoire métropolitain pour améliorer le cadre de vie et le confort de tous.

Le projet InspiRe est surtout connu pour sa restructuration du réseau de transport et un meilleur partage de l'espace public. À ces enjeux de taille s'ajoute celui de la transformation du cadre de vie. Une transformation qui fait la part belle au végétal. La création des nouvelles lignes de bus B et C, colonnes vertébrales du réseau de transport en commun, a permis de repenser les aménagements en accordant une attention particulière au patrimoine arboré et au développement de la présence végétale. Les chiffres sont éloquentes : sur 27 km, 3 000 arbres plantés, 17 ambiances différentes de parterres et environ 40 essences d'arbres et d'arbustes. Des strates de végétaux de hauteurs différentes formeront, au plus bas, des rideaux de verdure isolant les cyclistes et les piétons des voitures tout en procurant au plus haut des ombres appréciables. Les Allées du Cardo, dans le quartier Ballainvilliers, véritable traits d'union avec le jardin Lecoq, constituent l'une des illustrations de la transformation souhaitée.

Au bord des pistes cyclables

InspiRe n'est pas le seul projet structurant à se préoccuper du cadre de vie. C.réseau, avec ses 58 km de voies cyclables continues et sécurisées comporte, lui aussi, une dimension végétale importante.

Parmi les réalisations récentes, la création de 2,2 km de pistes cyclables sur les boulevards sud Aristide-Briand, Jean-Jaurès et Côte-Blatin a permis d'aménager des espaces végétalisés en plantant 36 arbres en plus des 194 arbres déjà existants et 1 250 m² de linéaires fleuris.

Reverdifier les entrées de ville

Les aménagements liés à la mobilité sont aussi l'occasion de repenser les entrées de villes. Comme l'avenue de la République à Pérignat-lès-Sarliève, transformée depuis deux ans, les entrées de ville sud de Ceyrat et de Cébazat vont également être végétalisées au gré de l'intégration des mobilités douces. Les travaux avenue du Mont-Dore à Ceyrat débutent en octobre pour réaménager l'avenue sur environ 1 km, du pont de Journiat à la bretelle entre l'avenue de Beaumont et l'accès à la rocade. Ils prévoient, d'ici l'été prochain, la plantation d'arbres et la création d'une ambiance végétale variée le long du linéaire. Quant à l'avenue de la République de Cébazat, il faudra attendre l'été 2027 pour découvrir la vague verte déferlant le long de la piste cyclable du carrefour des Fourches jusqu'au centre de la commune. •



Sébastien Roussel
**“L’arbre n’est plus
 considéré comme
 un décor mais
 comme un service.”**

Qu’est-ce qui a changé ?

L’arbre n’est plus considéré comme un décor mais comme un service. Végétaliser est un moyen efficace de lutter contre le réchauffement climatique grâce à l’ombre des feuillages et à la fraîcheur créée par la transformation de l’eau en vapeur. Mais les espaces verts jouent également un rôle primordial pour le bien-être et l’apaisement des habitants et donc des quartiers. En végétalisant on propose un voyage et une beauté.

Comment les formats d’espaces verts et les espèces qui les composent ont-ils évolué ?

Jusque dans les années 2000 on voulait des grandes pelouses bien tondues et des grands massifs fleuris. Aujourd’hui, les aménageurs, publics et privés, végétalisent partout où cela est possible, ce qui nous amène à créer des patios de 60 m² ou des parcs de plusieurs hectares en passant par des jardins scolaires dits “cours oasis” de 2 000 m². Les plantations marient espèces locales avec d’autres comme le micocoulier, le mûrier ou le chêne des Pyrénées. Nous recueillons des données sur les pratiques d’autres pays aux températures élevées comme le Liban ou le Mexique.

La façon de végétaliser a-t-elle également changé ?

Végétaliser en 2024 ce n’est pas que planter. On ajoute tout d’abord de la terre au sol urbain pour que l’eau puisse y pénétrer et y circuler. Pour les plantations, le concept de « forêt mosaïque » est apparu. Une première plantation d’arbres pionniers à croissance rapide comme les érables offrira assez vite de l’ombre et du vert aux habitants. Ces pionniers permettront à une deuxième vague, des chênes par exemple, de profiter de leur ombre pour croître et les dépasser pour qu’une troisième vague, où l’on peut trouver les épineux, pousse à son tour. C’est ainsi que Saint-Jacques accueillera plus de 60 essences d’arbres et d’arbustes de tailles et de ports variés accompagnés de grandes prairies fleuries. •

Paysagiste DPLG de l’Ecole Nationale Supérieure du Paysage (ENSP) Versailles et titulaire d’un Master II, Jardin, Historique, Patrimoine et Paysage de l’ENSA Versailles, Sébastien Roussel est associé et directeur de projets paysage au sein du cabinet Devillers et associés et en charge de la conception du futur parc de la Muraille dans le quartier Saint-Jacques. Il revient sur les bienfaits de la végétalisation urbaine et sur la nécessité de trouver de nouvelles espèces et de nouvelles façons de planter.

Le végétal a-t-il trouvé une nouvelle place en milieu urbain ?

L’arbre est devenu le point de départ de tous les aménagements urbains. Lassés du minéral, les habitants des villes, devenues métropoles, ont éprouvé le besoin de se rapprocher de la verdure et du vivant. Il y a une dizaine d’années, les paysagistes se sont alors vus confier des commandes d’aménagement urbain. Les mentalités ont changé et aujourd’hui, comme à Saint-Jacques, la conservation des arbres existants est un préalable qui n’existait pas il y a quinze ans.

LE TRUC EN +

L’entretien des arbres et des espaces végétalisés

Comment prendre soin des arbres ?

La Métropole a élaboré avec l’Office national des forêts une **Charte de l’Arbre** qui formalise ses engagements en faveur de la préservation du patrimoine arboré, de sa gestion et de son enrichissement. Elle constitue un référentiel pour les actions des services métropolitains et communaux et pour celles de tous les prestataires susceptibles d’intervenir sur les arbres métropolitains. •

Comment planter des arbres ?

On plante des arbres jeunes, car leur réseau racinaire est moins étendu, et donc moins fragile, ce qui facilite leur adaptation. Il est nécessaire de tenir compte de la saison, de la qualité du site et de l’adaptabilité de l’espèce sélectionnée. Le “nouveau planté” bénéficie aujourd’hui de 18 m³ d’un mélange terre/pierre contre 1 m³ auparavant.

Quand on doit supprimer un arbre, la réimplantation est étudiée en fonction des facteurs de risques car elle est très coûteuse et possiblement vouée à l’échec. •

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cadre d’un partenariat entre Clermont Auvergne Métropole et l’INRAE, le quartier Saint-Jacques Nord est devenu un laboratoire en plein air durant 18 mois avec le projet PETONCLE. Objectif : identifier les caractéristiques des espèces présentes et futures pour créer un plan de gestion des nouvelles plantations. Le projet a permis de suivre l’essence la plus représentée : le tilleul. •



Pourquoi couper des arbres ?

La Métropole fait tout pour éviter l’abattage des arbres mais il est réalisé dans trois situations :

- l’arbre est malade. Fragilisé, il peut devenir dangereux ou contaminer les autres arbres,
- l’arbre crée des dégâts sur l’espace public notamment à cause de ses racines,
- l’arbre ne peut s’intégrer dans un nouvel aménagement public dont la “vertu” environnementale est supérieure. Dans ce cas, un remplacement est effectué si possible sur le même site, sinon sur un autre lieu. Par exemple, dans le cadre du projet InspiRe, pour 1 arbre coupé, 8 seront plantés.

La coupe est réalisée durant les périodes les moins impactantes pour la faune (hivernage, nidification...). •

La gestion différenciée, c’est quoi ?

Elle consiste à adapter le mode d’entretien d’un espace en fonction de son utilisation et de sa localisation avec des zones entretenues et d’autres plus sauvages, où la nature reprend ses droits. Elle présente un triple avantage :

- écologique : suppression des produits chimiques, pour préserver l’environnement, la santé et la biodiversité,
- économique : réduction de la consommation d’eau et des surfaces tondues régulièrement,
- social : aménagements adaptés à l’utilisation par les habitants •